Pour aider nos sociétés à explorer les possibilités de coentreprises, le gouvernement canadien a fourni des outils visant à faciliter la coopération bilatérale et économique.

L'Agence canadienne de développement international (ACDI), par le biais de son Programme de coopération industrielle, a fait de grands efforts pour aider les sociétés canadiennes à mener des études communes de faisabilité sur des projets d'infrastructure dans les secteurs prioritaires pour le Viet Nam.

Plus de 25 grandes études de faisabilité ont été entreprises par des firmes canadiennes dans des domaines aussi divers que les télécommunications, les réseaux routiers, la récupération et le raffinage du pétrole et du gaz et les aménagements aéroportuaires.

Nous espérons qu'un plus grand nombre de sociétés canadiennes profiteront du Programme pour explorer les possibilités de collaboration avec le Viet Nam.

Permettez-moi maintenant de situer les bonnes perspectives de nos relations bilatérales dans le contexte des grands objectifs commerciaux du Canada.

Le Canada poursuit des initiatives commerciales sur plusieurs fronts. L'achèvement des Négociations commerciales multilatérales de l'Uruguay Round est notre toute première priorité. Étant donné notre forte dépendance à l'égard des marchés étrangers, nous savons que nous avons intérêt à rechercher un renforcement du système commercial mondial et une libéralisation plus poussée.

Une autre priorité concurrente a été la négociation de l'Accord de libre-échange nord-américain (ALENA) avec nos deux voisins, les États-Unis et le Mexique. Nos objectifs pour cette négociation ont été atteints. Nous avons conclu un arrangement conforme au GATT qui permet de libéraliser davantage les obstacles au commerce entre nos trois pays sans imposer de nouveaux obstacles à nos autres partenaires. Nous croyons que cet accord rendra l'économie nord-américaine plus concurrentielle.

Les médias et les représentants des gouvernements de plusieurs pays asiatiques ont exprimé certaines préoccupations devant la négociation de l'ALENA en parlant toujours du processus comme d'un «bloc commercial». C'est une expression qui décrit faussement l'ALENA puisque le nouvel arrangement permet aux trois membres de maintenir leurs régimes commerciaux existants avec leurs autres partenaires commerciaux.

Le Canada continuera de travailler au renforcement de nos liens avec les pays de la région Asie-Pacifique.